



NOS PARTENAIRES



Les services du PFME (Pôle Femme Mère Enfant)

Les professionnels libéraux

- gynécologues,
- sages-femmes,
- médecins traitants, etc.

La PMI (Protection Maternelle et Infantile)

Les services sociaux, l'Aide Sociale à l'Enfance, les relais familiaux, etc.

Les CMPEA (Centre Médico Psychologique pour Enfants et Adolescents)

Les autres services hospitaliers

- CMP (Centre Médico Psychologique),
- CAPAS (Centre d'Accueil pour Adolescents en Souffrance), etc.

NOUS CONTACTER



Directement par téléphone ou par mail :

standard : 0262 35 90 00

umpp.sud@chu-reunion.fr

Médecin psychiatre / Responsable de l'Unité

Dr Isabelle VILLEFRANQUE

Poste : 5 87 13

isabelle.villefranke@chu-reunion.fr

Médecin psychiatre

Dr Charlotte BERNEAU

Poste : 5 68 60

charlotte.berneau@chu-reunion.fr

Psychologue clinicienne

Mme Stéphanie PAYET

0262 71 98 17

Poste : 5 87 14

stephanie.payet@chu-reunion.fr

Infirmière

Mme Bruna FAIVRE

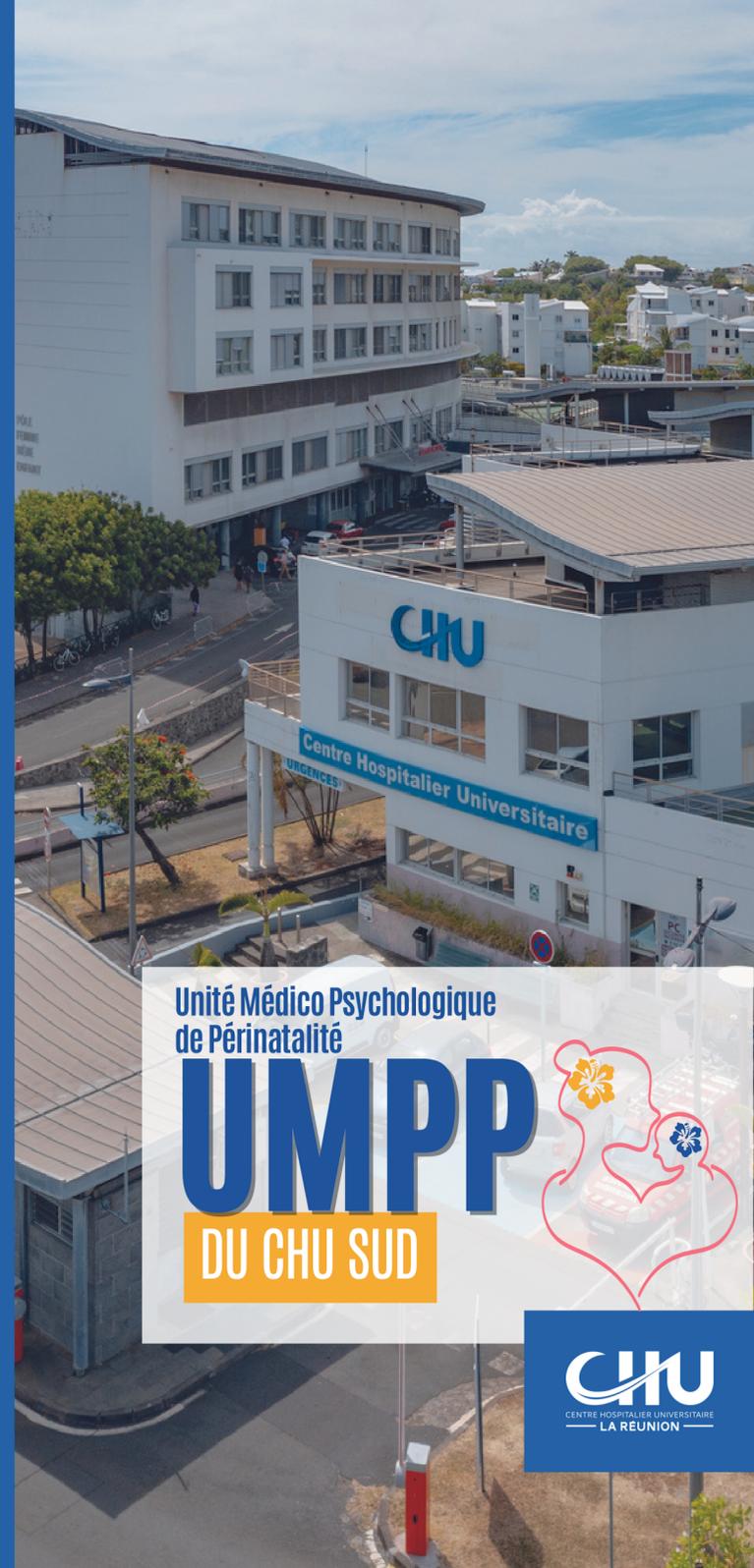
Poste : 5 78 10



LIEU DE CONSULTATION

Pôle Femme Mère Enfant

Avenue François Mitterrand
B.P. 350
97448 Saint Pierre Cedex



Unité Médico Psychologique
de Périnatalité

UMPP
DU CHU SUD



CHU
CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE
LA REUNION

L'UMPP est une équipe intra-hospitalière de périnatalité du Pôle Santé Mentale, intervenant au sein du PFME.

L'équipe est constituée de médecins psychiatres, d'une psychologue clinicienne, d'une infirmière et d'une cadre de santé.

Nous accueillons toute demande pendant la grossesse et durant le post-partum immédiat.



Nous contribuons à soutenir une disponibilité psychique maternelle pour l'accueil de l'enfant à naître ou du nouveau-né.

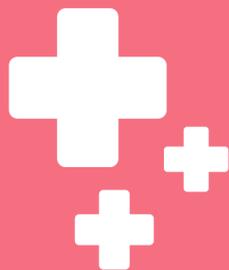
NOS MISSIONS

Suivi spécialisé avec la psychiatre et/ou la psychologue dans le temps de la grossesse et du post-partum immédiat.

Accompagnement des situations à haute vulnérabilité psychosociale pour favoriser le lien mère-enfant et prévenir des troubles du développement.

Réflexion auprès des équipes intra et extrahospitalières autour de situations spécifiques, et des partenaires du réseau psycho-social.

Orientation vers les structures d'accompagnement adaptées à la période périnatale.



NOS MODALITÉS D'INTERVENTION

Nous intervenons auprès des femmes enceintes, des conjoint.e.s, des nouveau-nés et, de façon plus élargie, des familles.

Nous proposons des consultations programmées ou une rencontre au décours d'une hospitalisation.

Nous nous déplaçons au sein des unités du CHU et du réseau de ville.

PRISE EN CHARGE DES SOINS

Les soins sont pris en charge à 100% et ne nécessitent pas de paiement par les familles.

Toute patiente suivie et/ou accouchant au CHU Sud peut être prise en charge par l'UMPP.

